

DÉCLARATION DE YAOUNDÉ SUR NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES ET DE L'INSTITUTIONNALISATION DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE AU CAMEROUN

Soins de santé primaires et santé communautaire - 6 ans après Astana : Expériences, leçons apprises et perspectives au Cameroun Le 21 novembre 2024

Préambule :

La Déclaration d'Alma Ata de 1978 a défini les Soins de Santé Primaires (SSP) comme « des soins de santé essentiels universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté par des moyens qui leur sont acceptables, avec leur pleine participation et à un coût abordable pour les communautés du pays ». La déclaration reconnaît également que les SSP constituent le moyen d'atteindre la santé pour tous, dans le cadre du développement global. Quarante ans plus tard et dans le prolongement d'Alma Ata, la Déclaration d'Astana de 2018 a renouvelé les engagements politiques en faveur des SSP et réaffirmé leur importance en reconnaissant que cette approche est le moyen le plus efficace, efficient et équitable d'atteindre les objectifs mondiaux que nous partageons, à savoir la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En 2023, lors du troisième symposium international des agents de santé communautaire (ASC) qui s'est tenu à Monrovia, au Libéria, les gouvernements et les ministères de la santé, dont celui du Cameroun, ont réaffirmé leur engagement collectif à financer, étendre et renforcer les programmes de santé communautaire en tant que composante essentielle des soins de santé primaires, afin de progresser vers la couverture sanitaire universelle. Cet engagement a abouti à l'appel à l'action de Monrovia, qui souligne la nécessité de : **1.** investir dans des stratégies de santé communautaire dirigées par les Pays ; **2.** d'établir les ASC professionnels comme norme ; **3.** intégrer les ASC dans les ressources humaines et les plans du secteur de la santé ; **4.** renforcer le soutien politique ; et **5.** d'assurer le suivi des progrès réalisés par les programmes d'ASC. Les parties prenantes se sont engagées à améliorer la coordination de la santé communautaire et l'alignement sur les plans gouvernementaux en harmonisant un plan, un budget et une approche de mise en œuvre, y compris un cadre de suivi et d'évaluation.

Le Cameroun et ses citoyens font face à de nombreux défis dans le secteur de la santé, notamment : **(i)** un financement insuffisant et non durable pour la santé, **(ii)** un accès limité à des services de santé équitables et de qualité, **(iii)** une couverture inadéquate des interventions de santé intégrées à fort impact, **(iv)** une protection financière faible entraînant des dépenses de santé directes pour les populations, **(v)** un nombre insuffisant de personnel de santé qualifié et **(vi)** un manque d'intrants et de fournitures sanitaires essentiels. En outre, les crises sanitaires récurrentes ont exacerbé ces défis existants, mettant à rude épreuve le système de santé, et menaçant la sécurité sanitaire mondiale et nationale. Malgré ces difficultés, des efforts soutenus ont été entrepris par le pays pour renforcer le système de santé, étendre la couverture des services de santé essentiels et assurer le bien-être de la population au Cameroun.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 renforce les priorités alignées sur les ODD tandis que la Stratégie du Secteur de la Santé 2020-2030 met les SSP au cœur de ses efforts pour garantir une population en bonne santé et productive. Cette stratégie vise également un renforcement du cadre juridique pour une plus grande participation communautaire en tenant compte de la motivation des **Agents de Santé Communautaire polyvalent (ASCp)**. En 2017, la politique nationale de santé communautaire visait à rapprocher la prestation des services de santé de la population et le gouvernement s'est engagé à impliquer les communautés dans la gestion de leurs problèmes de santé, par le biais de l'élaboration d'une stratégie nationale de santé communautaire.

Déclaration de Yaoundé sur notre engagement en faveur des soins de santé primaires et de l'institutionnalisation de la santé communautaire au Cameroun / Yaounde declaration on our commitment to primary healthcare and the institutionalization of community health in Cameroon

Quatre ans plus tard, le ministère de la Santé publique a adopté un Plan stratégique national de première génération pour la santé communautaire 2021-2025, qui marque l'engagement du gouvernement camerounais à institutionnaliser les SSP à base communautaire et marque la mise en œuvre des recommandations de la Politique nationale de santé communautaire, afin d'améliorer durablement la santé de la population.

L'engagement d'accélérer les SSP et d'institutionnaliser la santé communautaire au Cameroun nécessite une approche pangouvernementale avec le soutien de toutes les parties prenantes pour s'aligner sur les plans gouvernementaux, augmenter le financement durable et mobiliser les ressources pour un système de santé qui fonctionne bien et qui responsabilise les communautés pour la fourniture efficace et effective de SSP de haute qualité et équitables, y compris au niveau de la communauté.

Nous, Ministres de la République du Cameroun, Élus de la Nation, Élus locaux, Leaders communautaires, Professionnels de santé, Agents de santé communautaire polyvalents, Représentants des organisations de la société civile, Chercheurs, Partenaires techniques et financiers et Autorités, Secteur privé, Organismes administratifs- ayant pris part au Forum national sur les soins de santé primaires et l'institutionnalisation de la santé communautaire au Cameroun, tenu du 18 au 21 novembre 2024 à Yaoundé,

Félicitons le Gouvernement du Cameroun dans son engagement à renforcer son système de santé pour optimiser les SSP y compris la santé communautaire en vue de l'atteinte des ODD et de la réalisation de la CSU.

Reconnaissons que, bien que des progrès aient été réalisés, ils ont été inégaux et qu'il y a encore du travail à faire pour s'assurer que les SSP sont de haute qualité, équitables, abordables et qu'ils atteignent le dernier kilomètre au Cameroun.

Reconnaissons le besoin urgent de donner la priorité aux engagements nationaux qui accélèrent l'institutionnalisation de la santé communautaire et l'amélioration des soins de santé primaires afin d'assurer la bonne santé et le bien-être de la population camerounaise.

Apprécions qu'en investissant dans le renforcement du système de santé y compris les Agents de Santé Communautaire-polyvalents et en donnant aux communautés les moyens de s'approprier leur santé et leur bien-être, cela offre un fort retour sur investissement qui peut : catalyser des améliorations transformatrices et durables de la santé des Camerounais, réduire les coûts des soins de santé, augmenter la résilience du système de santé et la sécurité sanitaire, améliorer la productivité, créer des emplois et encourager le développement et la croissance économiques.

Notant l'engagement pris à Abuja en 2001 et réaffirmé à Abidjan en 2023 par les ministres des Finances et de la Santé d'accroître le soutien financier public aux soins de santé primaires et aux soins de santé communautaires dans leurs pays respectifs.

Nous nous engageons à :

1. Améliorer l'espace fiscal pour les soins de santé primaires et la santé communautaire

1.a) Augmenter l'allocation budgétaire annuelle du gouvernement camerounais pour la santé avec une allocation pour les soins de santé primaires et une ligne budgétaire spécifique pour la santé communautaire.

1.b) Augmenter l'allocation du financement de la santé pour les autorités locales décentralisées, les Districts de Santé et assurer un financement public et privé durable pour les ASC-p en incluant leur rémunération dans les budgets des conseils.

1.c) Utiliser de façon rationnelle les ressources allouées pour plus d'efficacité de la dépense de santé.

2. Renforcer la coordination des parties prenantes pour l'alignement sur les priorités nationales

2.a) Mettre en place et diriger une plateforme de coordination multisectorielle fonctionnelle afin d'aligner les ressources et de coordonner toutes les parties prenantes autour du programme national sur les soins de santé primaires et la santé communautaire, y compris ses politiques, stratégies, plans et objectifs.

2.b) renforcer les capacités fonctionnelles et managériales des Districts de Santé afin d'assurer une coordination de la mise en œuvre des soins de santé primaires de façon plus efficace.

2.c) Engager les ministères intersectoriels à intégrer les soins de santé primaires et la santé communautaire dans les politiques et plans sectoriels.

3. Optimiser l'environnement politique pour le personnel de santé communautaire

3.a) Approuver le cadre juridique et réglementaire pour accélérer la professionnalisation des ASC-p afin de garantir qu'ils reçoivent un salaire équitable, qu'ils soient qualifiés, supervisés et approvisionnés pour fournir des soins de la plus haute qualité, en tirant parti des outils numériques, dans l'intérêt de chaque communauté.

3.b) Augmenter le nombre d'ASCp de 9 932 à l'objectif national de 25 000 d'ici 2030 pour améliorer l'accès à des services de soins de santé primaires intégrés de haute qualité tout au long du cycle de vie au niveau de la communauté, afin de soutenir la santé publique universelle et la réalisation des objectifs de développement durable.

4. Renforcer la participation communautaire et la gouvernance menée par les communautés

4.a) Investir dans des actions qui autonomisent les communautés et les individus, et engager les leaders communautaires à participer, en tant que co-créateurs, aux solutions visant à améliorer leur santé et leur bien-être.

4.b) Établir des partenariats avec les communautés pour renforcer la gouvernance locale, la redevabilité et plaider en faveur de politiques qui améliorent les services de santé et les services sociaux.

4.c) Assurer la participation active de tous les secteurs jouant un rôle dans le domaine de la santé communautaire, y compris l'allocation de ressources et le suivi.

Toutes les parties prenantes conviennent d'examiner périodiquement les progrès réalisés par rapport à ces engagements et de se réunir à nouveau dans deux ans pour évaluer l'état d'avancement de la déclaration de Yaoundé.

Fait à Yaoundé, le 21 novembre 2024.

YAOUNDE DECLARATION ON OUR COMMITMENT TO PRIMARY HEALTHCARE AND THE INSTITUTIONALIZATION OF COMMUNITY HEALTH IN CAMEROON

*Primary Health Care and Community Health- 6 years after Astana:
Experiences, Lessons Learned and prospects in Cameroon
November 21, 2024*

Preamble:

The Declaration of Alma Ata of 1978 defined primary health care (PHC) as “essential health care universally accessible to all individuals and families in the community by means acceptable to them, with their full participation and at a cost affordable to the community of the country.” The declaration also recognized PHC as the key to attaining the goal of Health for All. Forty years later and building on Alma Ata, the Astana Declaration of 2018 renewed political commitments to PHC and reaffirmed the importance of PHC by acknowledging that this approach is the most effective, efficient and equitable way to achieve our share to the global goals of Universal Health Coverage (UHC) and the attainment of the Sustainable Development Goals (SDGs).

In 2023, at the Third International Community Health Worker (CHW) Symposium held in Monrovia, Liberia, with governments and ministries of health in the lead - including Cameroon, the global community reinforced mutual commitment to fund, scale, and strengthen community health programs as an integral part of PHC for the realization of UHC. This led to the [Monrovia Call to Action](#) which stipulates that we must: **1.** Invest in country-led community health strategies; **2.** Make professional CHWs the norm **3.** Integrate CHWs into human resource and health sector plans; **4.** Galvanize political support and **5.** Track progress of CHW programs. Stakeholders committed to improving community health coordination and alignment to government plans by harmonizing around one plan, one budget, and one implementation approach including one M&E framework.

Cameroon and its citizens face a number of challenges in the health sector including: **(i)** insufficient sustainable financing for health; **(ii)** limited access to equitable and quality health services; **(iii)** inadequate coverage of high-impact, integrated health interventions; **(iv)** weak financial protection and important out-of-pocket expenditure for populations at greatest risk of illness; **(v)** insufficient numbers of qualified health personnel, and **(vi)** a lack of health products and commodities. Furthermore, recurring health crises have created significant issues that exacerbate these existing challenges, strain the health system and pose a threat to global and national health security. Despite these challenges, efforts have been made to strengthen the health system, extend the coverage of essential health services, and ensure the well-being of the population in Cameroon. Community-based PHC is the foreseeable response and gamechanger to move the needle in achieving UHC index.

The National Development Strategy 2020-2030 reinforces priorities aligned to the SDGs and the Health Sector Strategy 2020-2030 is anchored in PHC as the cornerstone to a healthy and productive population. This strategy also aims to strengthen the legal framework for greater community participation by considering the motivation of CHWs. In 2017, the National Community Health Policy aimed to bring the provision of health care services closer to the population and the government committed to involving communities in the management of their health problems, through the development of a national community health strategy. Four years later, the Ministry of Public Health adopted a first generation National Strategic Plan for Community Health 2021-2025 which signals the Government of Cameroon’s commitment to institutionalize community-based PHC and marks the implementation of the National Community Health Policy recommendations to sustainably improve the health of the population.

The commitment to accelerate PHC and institutionalize community health in Cameroon requires a whole of government approach with the support of all stakeholders to align to government plans, increase sustainable financing and mobilize resources for a well-functioning, health system that empowers communities for the efficient and effective provision of high quality, equitable PHC including at community level.

We, Ministers of the Republic of Cameroon, Elected Representatives of the Nation, Local Elected Representatives, Community Leaders, Health Professionals, polyvalent Community Health workers, Representatives of Civil Society Organizations, Researchers, Technical and Financial Partners and Authorities, Private Sector, administrative bodies- having taken part in the National Forum on Primary Health Care and the Institutionalization of Community Health in Cameroon, held from November 18 to 21, 2024 in Yaounde,

Appreciate the Government of Cameroon in its commitment to strengthen its health system to optimise PHC inclusive of community health platform towards achieving the SDGs and the attainment of UHC.

Acknowledge that although some progress has been achieved, progress has been uneven and there is more work to be done to ensure that PHC is of high quality, equitable, affordable and reaches the last mile in Cameroon.

Recognize the urgent need to prioritize national commitments that accelerate institutionalizing community health as a means to improving PHC to ensure the good health and well-being of the Cameroonian population and a move towards achieving SDG related UHC targets.

Appreciate that by investing in health system strengthening and on CHWp and empowering communities to take ownership for their health and well-being, this offers a strong return on investment that can: catalyze transformative and sustainable improvements in the health of Cameroonians, reduce out-of-pocket health care costs, increase health system resilience and health security, enhance productivity, create jobs and encourage economic development and growth.

Noting commitment made in Abuja in 2001 and reaffirmed at Abidjan in 2023 by the Ministers of Finance and Health, to scale-up public financial support for PHC and community health in their respective countries.

We commit ourselves to :

1. Improve the fiscal space for primary health care and community health program

- 1.a)** Increase Government of Cameroon annual budget allocation for health, with an allocation for primary health care and a specific budget line for community health program.
- 1.b)** Increase allocation of health funding for decentralized local authorities and district health services to ensure sustainable public and private financing for CHWp by including their remuneration in the council budgets.
- 1.c)** Use rationally and efficiently resources dedicated to health .

2. Enhance coordination of stakeholders for alignment to national priorities

- 2.a)** Establish and lead a functional multisectoral coordination platform to align resources and coordinate all stakeholders around the national agenda on primary health care and community health-including its policies, strategies, plans and targets.
- 2.b)** Strengthen health Districts functional and managerial capacities to ensure primary health care implementation through an effective coordination
- 2c)** Engage intersectoral ministries to integrate primary health care and community health into sectoral policies and plans.

3. Optimize the policy environment for the community health workforce

- 3.a)** Endorse the legal and regulatory framework to accelerate the professionalization of ASC-p to ensure they are paid a fair wage, skilled, supervised, and supplied to deliver the highest quality care, leveraging digital tools, for the benefit of every community.
- 3.b)** Scale-up the number of CHWs from 9,932 to the national target of 25,000 by 2027 to improve access to high-quality, integrated primary health care services throughout the life cycle at community level in support of UHC and the attainment of the Health related Sustainable Development Goals.

4. Strengthen community participation, community-led governance and inter-sectoral collaboration

- 4.a)** Invest in actions that empower communities and individuals, and engage community leaders to participate, as co-creators, in solutions to improve their health and well-being.
- 4.b)** Partner with communities to strengthen local governance, accountability, and advocate for policies that improve health and social services.
- 4.c)** Ensure active participation of all sectors playing a role in the community health domain, including allocation of resources and monitoring.

All stakeholders agree to periodically review the progress against these commitments and reconvene in two years to assess the status of Yaounde Declaration

Yaounde, November 21, 2024